

III^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Ixtapan de la Sal, Mexique, 24 novembre 2002

RECOMMANDATION SUR LES BUDGETS PAR L'APPROCHE DIFFÉRENCIÉE SELON LE GENRE

Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, à l'occasion de sa Réunion annuelle tenue le 24 novembre 2002 à Ixtapan de la Sal, au Mexique,

PRENANT ACTE de l'appel lancé à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, en 1995, pour assurer l'intégration d'une perspective tenant compte de la problématique hommes-femmes dans les décisions et politiques budgétaires;

RAPPELANT que les femmes assument presque entièrement les responsabilités relatives à la reproduction, à l'éducation des enfants, aux soins de santé et aux soins de la famille, qui sont sous-évaluées et mal reconnues;

RAPPELANT que faute de reconnaître les nombreuses contributions des femmes au développement national, on perpétue la discrimination et l'inégalité entre les genres et on renforce les obstacles à leurs droits égaux en matière d'accès aux biens et services économiques:

CONSIDÉRANT que les budgets, que ce soit à l'échelle locale ou nationale, sont les moyens qui permettent de déterminer l'accès de la population aux biens, ressources et services;

CONSIDÉRANT que l'affectation des budgets et des ressources reflète les priorités d'action, si lesdits budgets ne parviennent pas à répondre aux besoins et à la demande des pauvres et des femmes, l'engagement réel envers la réalisation des objectifs et des programmes d'égalité et d'équité tels que l'élimination de la violence faite aux femmes ainsi qu'à la prestation de services adéquats pour soutenir le travail non rémunéré des femmes ou encore à la promotion de l'égalité des chances pour les femmes dans l'économie, est remis en question;

CONSIDÉRANT que l'établissement d'un budget par l'approche différenciée selon le genre peut contribuer de manière cruciale à remédier à la discrimination et aux inégalités, ainsi qu'à promouvoir une utilisation plus efficace des ressources publiques;

CONSIDÉRANT que les budgets par l'approche différenciée selon le genre constituent l'un des moyens dont disposent les pouvoirs publics pour concrétiser leurs engagements envers l'égalité entre les genres et le développement humain;

CONSIDÉRANT que les initiatives concernant les budgets par l'approche différenciée selon le genre sont opportunes dans un contexte de sensibilisation à la bonne gestion des affaires publiques, à la décentralisation et aux droits du peuple à l'information;

NOUS, représentantes des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, des parlements régionaux et des organisations interparlementaires des Amériques, réunies à Ixtapan de la Sal au Mexique à l'occasion de la III^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires convenons de:

EXHORTER les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à mesurer l'ampleur des désavantages pour les femmes et de l'inégalité qui perdure entre les genres;

EXHORTER les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à prendre les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les engagements, les recommandations et les plans d'action relatifs à la problématique hommes-femmes qui découlent des conférences internationales;

RECOMMANDER d'inclure dans la formation des parlementaires, du personnel parlementaire et des présidents de commissions, l'analyse des politiques publiques et des budgets en fonction de la notion de genre;

RECOMMANDER une sensibilisation des parlementaires à la pertinence d'intégrer de façon égalitaire les préoccupations des hommes et des femmes dans le processus budgétaire et l'élaboration des politiques publiques, afin que toutes les décisions prises tant au niveau du parlement que du gouvernement portent une attention équitable aux préoccupations des deux genres;

RECOMMANDER d'accroître le nombre de femmes dans les commissions traitant de la répartition des budgets;

APPELER tous les parlements et gouvernements des États des Amériques à mettre sur pied des programmes, stratégies ou initiatives de budgets en fonction de l'approche différenciée selon le genre destinés à permettre aux femmes et aux hommes un accès égal et équitable aux opportunités, aux biens, aux ressources et aux services;

EXHORTER tous les parlements et gouvernements des États des Amériques à évaluer l'ensemble de leurs politiques et budgets à la lumière de leur impact différencié sur les individus en fonction de leur genre et à élaborer le budget de l'État à partir du principe et des résultats de l'analyse comparative différenciée selon le genre, de manière à ce que la politique fiscale réponde mieux aux besoins des femmes.